

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-LOIRE**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE SAINT-JUST-MALMONT**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	27

Séance du 19 Juin 2025

N°25-06-01

Date de la convocation
12 Juin 2025**L'an deux mil vingt-cinq
et le dix-neuf juin**

à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Cercle, sous la présidence de M. GIRODET, Maire.

Présents :

M. Frédéric GIRODET, Mme Odile PRADIER, M. Joseph BUGNAZET, Mme Dominique COLOMB, Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN, M. André MOLLE Adjoint, Mme Pamela MARODON, M. Denis SALANON Conseillers Municipaux Délégués, Mme Véronique MAURIN, M. Jean-Paul MASSARDIER, Mme Chrystelle BERTINELLI, Mme Emilie MASSARDIER, Mme Maryline MOUNIER, M. David CHAUDIER, M. Jean FOURNEL, Mme Christine GALAMBAUD, M. Christophe PIOT, Mme Maguy FOULTIER, M. Patrice FRANÇON, Conseillers Municipaux

Absents excusés avec pouvoir :

M. Alain MONDON qui a donné pouvoir à M. Jean-Paul MASSARDIER,
Mme Christine BONNEFOY qui a donné pouvoir à M. David CHAUDIER,
M. Jean FERNANDES qui a donné pouvoir à M. André MOLLE,
Mme Anne VINSON qui a donné pouvoir à Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN,
Mme Arlette CHAPPELLON qui a donné pouvoir à Mme Odile PRADIER,
Mme Mélanie PICHON qui a donné pouvoir à Mme Dominique COLOMB,
M. Benjamin FOULTIER qui a donné pouvoir à Mme Pamela MARODON,
M. Joël AUROUZE qui a donné pouvoir à Mme Maguy FOULTIER

Absents excusés sans pouvoir

Néant

Mme Emilie MASSARDIER a été nommée secrétaire de séance

Objet : Avance de trésorerie du budget général au budget annexe « énergies renouvelables »

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a créé, par délibération n°24-02-09 du 29/02/2024 un budget annexe « énergies renouvelables », doté de l'autonomie financière avec franchise en base de TVA, en comptabilité M4 « services publics industriels et

AR Prefecture

043-214302051-20250619-25_06_01-DE
Reçu le 25/06/2025
Publié le 25/06/2025

commerciaux », pour la gestion financière relative à la production et la revente d'énergie en provenance de panneaux photovoltaïques sur la commune.

Monsieur le Maire précise que l'étude confiée à la société AS STRUCTURES et l'assistance à Maitrise d'ouvrage à PLANAIR, ont débuté et que le paiement des premières factures est exigé.

Les recettes sur ce budget ne seront perçues qu'ultérieurement, Monsieur le Maire informe donc le Conseil Municipal que pour honorer ces factures, il convient de consentir à une avance de trésorerie du budget général à ce budget pour un montant de 50 000.00 €.

Monsieur le Maire rappelle le cadre réglementaire :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121-29, et les instructions budgétaires et comptables (M4)

Vu la délibération n°24-02-09 du 29/02/2024 portant sur la création du budget annexe « énergies renouvelables ».

Ce budget est doté de l'autonomie financière qui a pour conséquence l'individualisation de la trésorerie,

Considérant la nécessité de faire face à des dépenses sur ce budget à compter de l'exercice 2025, avant la perception des recettes,

Considérant que l'avance et le remboursement de trésorerie sont des opérations non budgétaires,

Considérant que cette avance de trésorerie est remboursable, dès lors que les fonds disponibles sur le compte au Trésor du budget annexe le permettront et dans les 12 mois suivant son versement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

D'APPROUVER le versement d'une avance de trésorerie de 50 000.00 € du budget général au budget annexe « énergies renouvelables », remboursable dans un délai de 12 mois.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

Fait et délibéré en mairie ce jour, mois et an susdits
A Saint-Just-Malmont, le 19 juin 2025

Le Maire,
M. Frédéric GIRODET



La secrétaire de séance
Mme Emilie MASSARDIER

AR Prefecture

043-214302051-20250619-25_06_01-DE
Reçu le 25/06/2025
Publié le 25/06/2025